



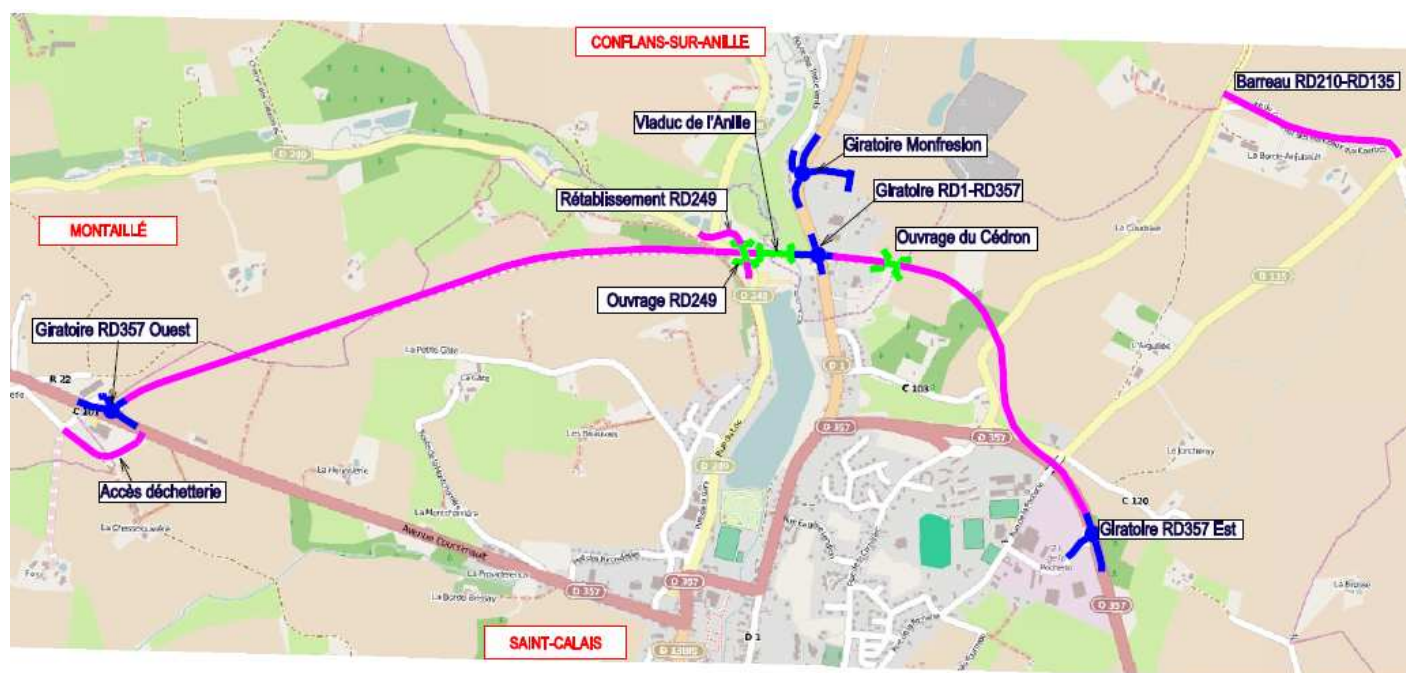
Conseil général
de la Sarthe

Communiqué de Presse

Saint-Calais, Jeudi 8 octobre

En présence de **Dominique Le Mèner**,
président de la Commission de l'Aménagement Numérique des Territoires,
des Infrastructures et des Routes

Point sur les travaux de la déviation de Saint Calais



Les derniers travaux de l'année 2014 vont bientôt démarrer, l'occasion de faire un point d'étape sur l'avancement de la déviation de Saint Calais.

Après le giratoire de MontFreslon et la construction et la mise en service de la route passant sous le pont de Montaillé, les travaux de la fin 2014-début 2015 vont se concentrer sur le giratoire central de la route de Vibraye avec les premiers terrassements d'accès au Viaduc de l'Anille et le défrichement de la partie est de la déviation.

En 2013, un premier rond-point et une liaison nouvelle

En décembre 2012, le Conseil général de la Sarthe, maître d'ouvrage, lançait les travaux de la déviation en commençant par le giratoire de la Pocherie (sortie vers Orléans à l'est) mis en service en avril 2013.

La jonction entre la route de Valennes et de Rahay (voie nouvelle en dehors de la déviation parce qu'elle coupera la liaison entre ces communes) a également été livrée en 2013.

Contact presse :

Lucie Desnos - 02 43 54 72 99 - 06 85 41 09 48 - lucie.desnos@cg72.fr

Attachée de presse – Conseil général de la Sarthe - Hôtel du Département - Place A. Briand - 72072 LE MANS cedex 9

Fax : 02 43 54 70 31 - www.cg72.fr - www.sarthe.com

Le giratoire de Monfreslon et le pont de la route de Montaillé en 2014

Au nord de la future déviation, à l'intersection de la route de Vibraye (RD 1) avec celle de Conflans-sur-Anille (RD 98), **un nouveau rond-point, dit de Monfreslon**, de 20 m de rayon a été construit entre mi-février et juin 2014. Il permet une meilleure sécurité du carrefour.

Le pont de la route de Montaillé (RD 249), réalisé en 2014, (dimensions notables : 35m de longueur, 4,50m de hauteur, 8,50m de largeur) permet désormais de passer sous le remblai de la déviation. La circulation en dessous, sur la route d'une largeur de 5,50 m, vers Montaillé et Conflans-sur-Anille a été rendue opérationnelle en Juillet 2014.

La future voie de desserte de la déchetterie a été créée en juin 2014 ; son bassin de rétention (600 m³) et ses 340 m de chaussée seront mis en service à l'ouverture de la déviation.

A venir en 2015 : le giratoire central de la route de Vibraye

Après le giratoire d'extrémité Est, les travaux du giratoire central de la déviation vont prochainement commencer (RD31).

La création de ce nouveau rond-point (25 m de rayon extérieur), avec une branche d'accès à la ZA Monfreslon (200m) et du second bassin de rétention de la déviation (590 m³), se traduiront par **d'importants mouvements de terre** (52 000 m³ de déblais mis en remblais) et l'apport de 10 000 tonnes d'empierrement.

Ils pourraient commencer à la fin 2014 selon les conditions météorologiques et la condition du sol à terrasser et devraient être achevés au début de l'été 2015.

Des premiers terrassements pour le Viaduc toujours en phase d'études

Ces travaux rendront le rétablissement du chemin de Monfreslon par le giratoire de Monfreslon (route de Conflans-sur-Anille), et contribueront à faciliter la réalisation du futur viaduc avec des remblais d'accès sur la rive gauche de l'Anille.

Les études pour la réalisation de cet important ouvrage de la déviation au-dessus de l'Anille, se poursuivront tout au long de l'année 2015.

Et après : défrichage de la partie Est et deux ouvrages en 2015 et 2016.

Après les différents rétablissements de voies coupées par la future déviation, le linéaire de la **portion Est de la déviation de 1,4 km** pourra entrer dans sa phase construction. Des opérations de défrichage commenceront dès cet hiver.

En 2015, **l'ouvrage de franchissement du torrent du Cédron** (90 m) devrait être réalisé et les terrassements de la déviation à l'Est démarreront en fin d'année

Les 120 m de long du **viaduc de franchissement de l'Anille** pourraient quant à eux amorcer **les 2,4 km de la portion Ouest de la déviation**, avec un démarrage fin 2015, début 2016.

Chiffres & Financement

Longueur de la déviation : **4 km** au nord – ouest de Saint-Calais

Début des travaux : **2012**

Mise en service prévisionnelle de la déviation : **2017**

Maîtrise d'ouvrage : Département de la Sarthe

Montant de l'opération Déviation **23,3 M €**

Financement

Conseil général 10,0 M€

Etat 8,0 M€

Région des Pays de La Loire 4,6 M€

Commune de Saint-Calais 0,7 M€

Contact presse :

Lucie Desnos - 02 43 54 72 99 - 06 85 41 09 48 - lucie.desnos@cg72.fr

Attachée de presse – Conseil général de la Sarthe - Hôtel du Département - Place A. Briand - 72072 LE MANS cedex 9

Fax : 02 43 54 70 31 - www.cg72.fr - www.sarthe.com